

PROJET ASSOCIATIF 2026-2029

Espace Associatif
Quimper Cornouaille

L'Espace associatif quimper cornouaille

L'ASSOCIATION DES ASSOCIATIONS

PROJET ASSOCIATIF 2026-2029

SOMMAIRE

LE PROJET ASSOCIATIF, UN FONDEMENT POUR L'ASSOCIATION

- UN PROJET ASSOCIATIF DONNANT LE CAP ..... P - 04
- LA NOUVELLE MAISON ASSOCIATIVE, UN VÉRITABLE TOURNANT POUR LE PROJET ASSOCIATIF ..... P - 05
- LE PROJET ASSOCIATIF, UNE VRAIE DÉMARCHE COLLECTIVE ENGAGÉE ..... P - 05

L'ESPACE ASSOCIATIF, UN SAVOIR-FAIRE EN RÉPONSE À DES BESOINS

- L'ESPACE ASSOCIATIF OU L'ASSOCIATION DES ASSOCIATIONS ..... P - 08
- ÉTATS DES LIEUX DES BESOINS SUR LE TERRITOIRE ..... P - 10
- LES RESSOURCES À ACTIONNER ..... P - 12
- LE SOUTIEN AUX ACTEURS ASSOCIATIFS LOCAUX ..... P - 14
- LA FORCE D'UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE ..... P - 18
- RETOURS SUR LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ ..... P - 20
- LES ENJEUX POUR L'ASSOCIATION ..... P - 20

UNE STRATÉGIE COMMUNE POUR UN AVENIR PROCHE

- LES ENJEUX CLÉS DU PROJET ..... P - 22
- DÉFINITION DE LA STRATÉGIE DE L'ASSOCIATION : UN PROJET EN 3 AXES ..... P - 24
  - AXE 1 : L'ACCUEIL DU PUBLIC ..... P - 25
  - AXE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT ..... P - 26
  - AXE 3 : LE DÉPLOIEMENT DES COOPÉRATIONS ..... P - 27
- SYNTHÈSE : CARTOGRAPHIE DES MISSIONS ..... P - 28

DÉCLINAISON DES AXES DU PROJET DE L'ESPACE ASSOCIATIF

- L'ACCUEIL ..... P - 32
- L'ACCOMPAGNEMENT ..... P - 36
- LA COOPÉRATION ..... P - 40
- L'ÉCOLOGIE ..... P - 42

PRÉAMBULE



LE PROJET ASSOCIATIF, UN FONDEMENT POUR L'ASSOCIATION

- UN PROJET ASSOCIATIF DONNANT LE CAP
- LA NOUVELLE MAISON ASSOCIATIVE , UN VÉRITABLE TOURNANT POUR LE PROJET ASSOCIATIF
- LE PROJET ASSOCIATIF, UNE VRAIE DÉMARCHE COLLECTIVE ENGAGÉE



UN PROJET ASSOCIATIF DONNANT LE CAP

L'Espace Associatif a rédigé son premier projet associatif en 2007. La stratégie observée pendant dix huit ans a été définie à cette époque, positionnant l'Espace Associatif comme un acteur de territoire structurant.

À son compteur, projets collectifs plutôt significatifs impliquant réellement les acteurs associatifs de l'accompagnement, mais également nos adhérents. Un mot d'ordre : l'ouverture vers les associations tout en confortant et renforçant notre expertise.

L'OUVERTURE AUX AUTRES A ÉTÉ RICHE :

• 2008 : Forum culture

• 2010 : Forum des solidarités, 25 Associations.

• 2010 : Création de l'ADESS Cornouaille, 20 partenaires.

• 2010-2013 : L'exposition « Regards Croisés Bénévoles EUX VOUS NOUS » (à haute valeur ajoutée).

• 2010-2014 : Lancement des projets Grundtvig : look beyond disability et Yes We can.

• 2014-2017 : Lancement du projet « Accueillir la différence », 30 partenaires.

• 2015 : Création du groupement d'achat de complémentaire santé « Réseau Animation Bretagne », jusqu'à 48 partenaires utilisateurs.

• 2015 : Lancement d'une dynamique départementale autour de la mutualisation de l'emploi.

• 2017 : Naissance du Geai29 (Groupement d'Employeurs Associatif Intersectoriel du Finistère).

• Depuis 2020 : Animation de la Nouvelle Maison des Associations en collaboration avec les associations.

Faire avec les autres a permis de dévoiler encore une fois les forces créatives de la vie associative locale, riches d'une capacité d'innovation. Seuls nous n'aurions jamais pu porter une telle dynamique d'innovation.

Conforter voire renforcer les expertises s'imposait à l'Association dont le cœur de métier est, rappelons-le, le soutien aux associations. Ce cap a toujours été maintenu, particulièrement en matière de conseil et d'accompagnement des associations, les dirigeants d'Associations étant confrontés à des situations de plus en plus complexes à appréhender au niveau juridique, financier et social dans un contexte économique de crise, qui ne fait que se durcir depuis 2008.

Depuis 2020 un vrai revirement s'est opéré cependant. L'accompagnement reste au centre de notre projet, mais notre énergie s'est concentrée sur l'Accueil deuxième axe clé de notre stratégie actuelle.
Nous avons maintenu les projets de coopération mais en avons peu impulsé. La maîtrise du lieu et son animation nous ont paru plus importantes et nous ont guidés, ces cinq dernières années, pour toujours mieux valoriser l'initiative locale !



LA NOUVELLE MAISON ASSOCIATIVE, UN VÉRITABLE TOURNANT POUR LE PROJET ASSOCIATIF

Si la nouvelle Maison Pierre Waldeck-Rousseau représentait en 2020, une opportunité de taille pour l'Espace Associatif, ce nouvel équipement a avant tout eu un impact sur le projet associatif de l'association qui s'enrichit grâce au lieu et à l'animation qu'il demande.

En effet, cet équipement nous permet dorénavant de passer un cap en matière d'accueil des associations (mutualisation de locaux et de matériels, et animation du réseau d'utilisateurs du lieu).

Doubler la superficie d'accueil nous a permis de partager l'espace avec un grand nombre d'associations qui viennent travailler régulièrement sur site.

De vraies synergies se créent progressivement, sources d'une convivialité ambiante. Et c'est une autre image que l'on donne ainsi à l'association.

Il faut doublement se satisfaire de l'orientation posée par le Projet Associatif et du choix des moyens affectés à cette stratégie (1 mi-temps et un nouveau bâtiment). Non seulement nous avons évité l'écueil béant qui s'ouvrait devant nous (devenir syndic) mais nous animons un espace nouveau avec l'ambition de le transformer en tiers lieu de la Vie Associative qui se doit de montrer la force créative et sociale de nos acteurs associatifs.

Et les associations se retrouvent dans cette orientation !

LE PROJET ASSOCIATIF, UNE VRAIE DÉMARCHE COLLECTIVE ENGAGÉE

À l'Espace Associatif, le Projet Associatif se construit collectivement entre bénévoles et salariés, et devient ainsi un outil de pilotage partagé.

Dès 2023, un pré-bilan était établi collectivement en séminaire par l'ensemble de l'équipe bénévole et salariée. Suite à quoi cette même équipe a posé les forces et faiblesses de l'association permettant d'identifier les enjeux à relever. Les axes stratégiques en ont découlé et ont été validés en CA fin 2024.

Des commissions ont alors été constituées entre salariés et administrateurs pour définir les actions prioritaires à développer.
Le Projet Associatif sera donc le fruit d'un véritable travail d'équipe.

Notons que les travaux sur le projet associatif ont été enrichis par les retours des associations utilisatrices, collectés lors de questionnaires successifs.
Mais si l'expression des adhérents est collectée, ils ne sont pas suffisamment associés aux commissions (seuls les représentants du Conseil d'Administration y travaillent). C'est encore une étape à franchir qui serait forcément riche pour un projet comme celui-là. Cela nous inscrit donc dans une véritable démarche de progrès propice à la participation, et à l'expression démocratique des acteurs, (à choyer aujourd'hui).


Local
technique
COMITÉ
DE JUMELAGE
QUIMPER - LAVRIO
depuis 2009
Comité de Jumelage



L'ESPACE ASSOCIATIF, UN SAVOIR-FAIRE EN RÉPONSE À DES BESOINS

- L'ESPACE ASSOCIATIF OU L'ASSOCIATION DES ASSOCIATIONS
- ÉTATS DES LIEUX DES BESOINS SUR LE TERRITOIRE
- LES RESSOURCES À ACTIONNER
- LE SOUTIEN AUX ACTEURS ASSOCIATIFS LOCAUX
- LA FORCE D'UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE
- RETOURS SUR LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ
- LES ENJEUX POUR L'ASSOCIATION



L'ESPACE ASSOCIATIF OU L'ASSOCIATION DES ASSOCIATIONS

Depuis 1985, la Maison des Associations de Quimper – l'Espace Associatif – constitue un acteur incontournable de la vie associative cornouaillaise. Depuis quarante ans, elle n'a cessé d'évoluer et de se développer, toujours avec le souci de répondre au mieux aux besoins des petites et moyennes associations. Son cœur de mission repose sur l'accompagnement de ses adhérents : une association au service des associations, entièrement dédiée à leur soutien.

Véritable boîte à outils, l'Espace Associatif met à disposition des ressources et des actions pensées pour dynamiser et renforcer la vie associative locale.

L'ESPACE ASSOCIATIF QUIMPER CORNOUAILLE, UNE MAISON DES ASSOCIATIONS

L'Espace Associatif est une Maison des Associations labellisée par le Réseau National des Maisons des Associations. En tant que tel, il répond donc à des critères qu'il a d'ailleurs contribué à définir, car plus qu'un simple membre du réseau, l'Espace Associatif en est un co-fondateur, en tant que Maison des Associations de Quimper.

L'accompagnement du tissu associatif local est au cœur du projet porté par l'ensemble des Maison des Associations, et tout particulièrement par l'Espace Associatif.

En tant que tel, l'Espace Associatif propose :

- Un accueil des associations : Leur donner les espaces de travail nécessaires et les outils pour qu'elles puissent conforter leur rôle d'animation du débat public, fondamental en démocratie.

- Un accompagnement (basé sur le conseil et la formation des acteurs associatifs et des porteurs de projets), pour gérer les complexités du fonctionnement associatif et dépasser les crises successives insoutenables pour les acteurs associatifs.

- La promotion de coopérations pour briser l'isolement des acteurs associatifs et renforcer leur pouvoir d'agir avec deux priorités :

  - Construire collectivement le plaidoyer en s'appuyant sur des données locales, l'observatoire local, les assises de la vie associative, permettant ainsi de sortir le fait associatif d'une banalisation morbide.

  - Coopérer comme nous avons pu le faire par le passé, autour de la mise en place de forums, d'actions autour de la mutualisation de l'emploi, de l'engagement des personnes en situation de handicap... pour agir collectivement vers un progrès de société et une structuration du secteur.

Ce projet conserve, encore aujourd'hui, une modernité étonnante. L'association a su s'imposer dans le champ de l'accompagnement grâce à une dynamique de développement constante, réfléchie et structurée. Désormais, l'Espace Associatif offre un continuum de services et d'actions en matière d'accompagnement. Cette stratégie répond à un enjeu majeur de la vie associative locale, actuellement traversée par de profondes mutations.

Pour l'Espace Associatif, cette stratégie nous a amenés à nous positionner au-delà des attributions habituelles des Maisons des Associations, notamment municipales, dont le rôle se cantonne principalement à l'accueil logistique, à l'animation de réseau et à la formation des bénévoles.

Face à la diversité et à la complexité croissante des besoins, l'Espace Associatif s'est affirmé sur des missions de conseil et d'accompagnement spécialisées, reconnues et labellisées par les réseaux « Guid'Asso » et « DLA », dont il est devenu en 2008 l'opérateur de référence en Finistère Sud.

"L'Espace Associatif
L'indispensable compagnon de route pour les associations"

40 ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE MUTUALISATION DE LOCAUX ASSOCIATIFS

En 40 ans, l'Espace Associatif s'est employé à optimiser la mise à disposition des salles notamment pour les petites et moyennes associations. Aujourd'hui, ce sont plus de 240 utilisateurs qui se réunissent régulièrement dans les salles, et plus de 2 000 réunions qui y sont organisées chaque année ! Une participation est demandée aux utilisateurs, pour prendre en charge une partie des frais de nettoyage, d'assurance et de fluides en constante augmentation. Chacun contribue en fonction du nombre d'utilisations. L'équité prévaut quant aux modalités d'accès aux salles. Il en va de même en ce qui concerne les règles de réservation et d'utilisation. Le respect est le mot d'ordre qui a permis d'éviter tout débordement. Ainsi les associations utilisent en totale autonomie le bâtiment le soir et le week-end et jamais aucun écart n'a été constaté en quarante ans.

Aujourd'hui, l'Espace Associatif gère les 8 salles de Maison Pierre Waldeck-Rousseau. C'est une de nos missions, consacrée dans notre convention et par laquelle la Ville a donné à la Vie Associative la gestion d'un lieu public et d'un droit ! C'est un acte politique très fort car ce sont les associatifs qui veillent à ce que chaque citoyen (engagé dans une association) bénéficie d'un même droit à se réunir (principe fondamental du droit français). Et cela fonctionne particulièrement bien grâce à des process en constante évolution pour toujours plus d'équité, les élus associatifs membres du Conseil d'Administration étant mandatés pour y veiller. Leur investissement sur le suivi de cette mission est essentiel à son bon fonctionnement.

UN PROJET DE TERRITOIRE

L'Espace Associatif Quimper Cornouaille rayonne sur Quimper et son agglomération dont plus de 460 associations utilisent régulièrement l'ensemble de ses services. Les Associations du reste du Pays de Cornouaille viennent chercher un complément de services auprès de l'Espace Associatif Quimper Cornouaille, tout comme les associations issues du nord du département. Cette mutualisation des compétences et des matériels entre les associations des EPCI du département nous permet de faire vivre le service et de l'améliorer. Là aussi, l'optimisation des utilisations de matériels et compétences (communication, conseil, paie ou formation) est stratégique car elle conditionne la satisfaction des adhérents et utilisateurs.

Rappelons que l'accompagnement proposé par l'Espace Associatif se situant majoritairement sur Quimper et son agglomération, son action est complémentaire de celle développée par les EPCI périphériques. Leur action se limitant seulement à la mutualisation de matériels et de locaux ainsi qu'à la prise en charge des premiers accueils des bénévoles. Ils ont donc régulièrement recours à nos services pour bénéficier des accompagnements nécessitant une expertise fine.

Enfin, le Pays de Cornouaille présente une particularité de taille, puis qu'il ne profite pas (ou peu) de l'offre fédérative. Nombre de fédérations sont en effet à Brest ou Rennes. Les associations se retournent donc vers nous, bien que nous les encouragions à faire appel à leurs réseaux sectoriels. De fait, cette absence de structuration fédérative en Cornouaille nous a conduits et contraints à porter l'accompagnement expert pour tous et à développer progressivement une offre de service très large.

Ces utilisateurs représentent des associations avec lesquelles nous lions une vraie relation de travail en collectif, qui nous conduit progressivement à la mise en œuvre de coopérations productives pour les uns et pour les autres. Les projets collectifs sont porteurs, et s'inscrivent à terme dans le paysage associatif local (GE interassociatif ; groupement complémentaire santé, assises de la vie associative...)

En 2024, l'Espace Associatif regroupe 830 Associations Cornouaillaises. Et il ne faut pas oublier les utilisateurs non adhérents, 169 structures, qui utilisent le conseil gratuitement (ce sont nos adhérents du futur...). Au total 999 associations bénéficiaires en Cornouaille, soit 15% de la population associative locale.

ÉTATS DES LIEUX DES BESOINS SUR LE TERRITOIRE

UN CONTEXTE LOCAL QUI SE TEND.

Alors que notre territoire restait épargné par les grandes difficultés impactant la vie associative, dorénavant la tendance semble réellement changer.

Aujourd'hui, ce sont près de 30% des associations qui affirment ne pas avoir confiance en l'avenir (constatation de l'Observatoire Local de La Vie Associative). Ce ne sont plus uniquement les associations employeuses qui ne tiennent plus, mais aussi les petites et moyennes associations qui s'inquiètent sincèrement pour l'avenir de leur action. Il ne faut cependant, pas négliger l'aspect positif du résultat de cette étude, car elle montre que 70 % des associations gardent encore espoir et se sentent toujours utiles pour leurs bénéficiaires.

Dans une société où l'Etat providence est continuellement remis en question et fragilisé par une économie libérale en action, la vie associative est aujourd'hui l'une des victimes collatérales de cette politique, avec les services d'Etat et les collectivités locales toujours plus dépouillés de leurs moyens d'actions. Les associations tentent de panser les manques de soutiens en ayant recours de plus en plus aux ventes et au mécénat, s'exposant toujours plus aux logiques fiscales, pénalisantes pour leur action.

Aujourd'hui, nous assistons tous, toujours plus démunis, à une montée en puissance des dégradations sociales, que chacun à son niveau essaie de colmater. Pour preuve, + 34% de demandes de soutien au Secours Populaire de Pont-L'Abbé en un an (témoignage lors de la venue du CESER à Quimper) !

Ces nombreuses détresses et nombreux détricotages de soutiens sociaux font le terreau de revendications parfois violentes de plus en plus complexes à endiguer et nuisibles pour notre démocratie. De fait, les légitimités d'élus locaux et d'élus associatifs sont dorénavant remises en question.
Nous travaillons de plus en plus pour accompagner des élus associatifs projetés dans de telles situations.

Heureusement, ce triste paysage ne fait pas le quotidien, et beaucoup de choses sont faites et démontrent toujours mieux la richesse humaine et créative de notre territoire.
Cependant, il y a dix ans ces tendances aux libertés d'actions et aux restrictions des libertés d'expression n'existaient pas. Et il nous semble important de trouver une voie pour éviter leur développement sur notre territoire.

QUELS BESOINS EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT EN CORNOUAILLE ?

Nous nous sommes interrogés sur l'étendue des besoins des associations d'une manière générale.

Les réponses correspondent aux réponses des associations non employeuses et montrent l'importance des locaux (notamment d'activité), de la sécurité des financements (qu'il faut donc maintenir) et des besoins en outils de communication.

Les principaux besoins des associations :

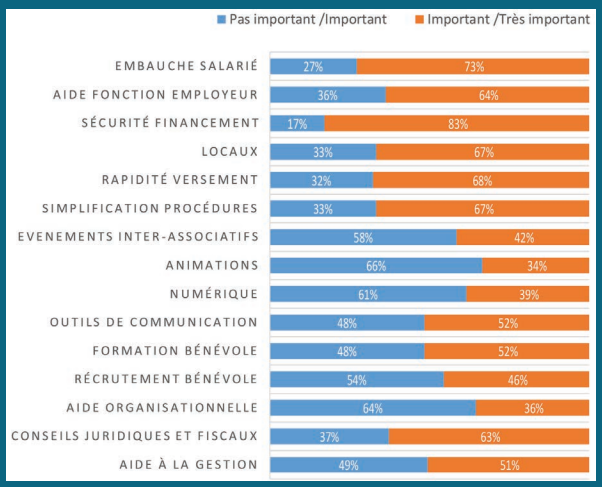

Il est important de zoomer sur les associations employeuses qui ont des besoins dans tous les domaines : financement, embauche de salarié, sécurité fiscale... Cette large étendue de leur besoins reflète l'étendue des difficultés annoncées infra.

Les principaux besoins des associations employeuses

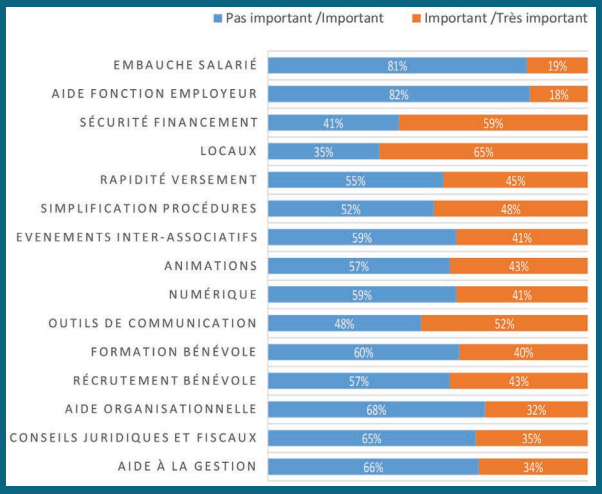

83% des associations employeuses ont besoin de sécurité de financement.

73% des associations employeuses ont besoin d'aide pour l'embauche de salarié.

68% des associations employeuses ont besoin de rapidité de versement de leurs aides publiques.

≈6 600 ASSOCIATIONS **ACTIVES**

302 NOUVELLES ASSOCIATIONS/AN

1 041 ÉTABLISSEMENTS ASSOCIATIFS EMPLOYEURS

9 % DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS SONT ASSOCIATIFS

1 041 ÉTABLISSEMENTS ASSOCIATIFS EMPLOYEURS

12 362 SALARIÉ-ES DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

9 454 ETP (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)

281 MILLIONS € DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES

≈ **26** ENGAGEMENTS* BÉNÉVOLES PAR ASSOCATION

≈ **171 600** PARTICIPATIONS BÉNÉVOLES POUR L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS

**Nous distinguons le nombre d'engagements bénévoles et le nombre de bénévoles, car un bénévole peut être engagé dans plusieurs associations.*

12 362 SALARIÉ-ES ASSOCIATIF.VE.S

65% SONT DES FEMMES

35% SONT DES HOMMES

>>> CARACTÉRISTIQUES DE LA PRÉSIDENCE

> UN HOMME, DE PLUS DE 62 ANS ET EN RETRAITE

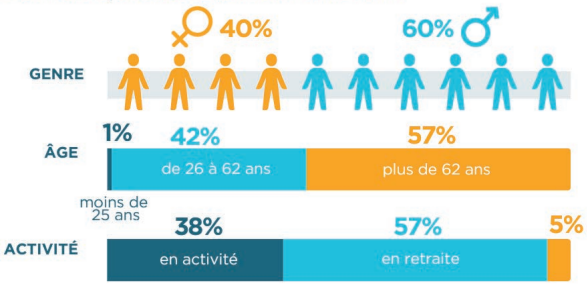

UNE VIE ASSOCIATIVE **PLURIELLE**

ASSOCIATIONS PAR **SECTEUR D'ACTIVITÉ**

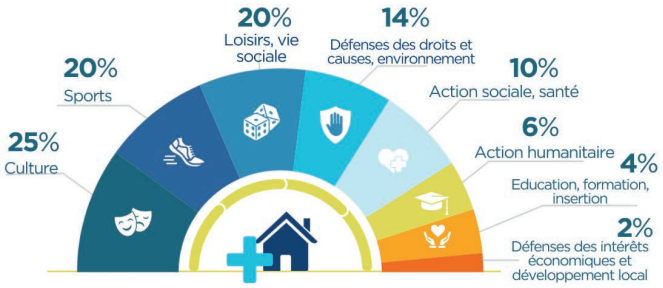

PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS ASSOCIATIFS DANS LES ANNÉES À VENIR

ÉVOLUTION DU NOMBRE **D'ADHÉRENT-ES**

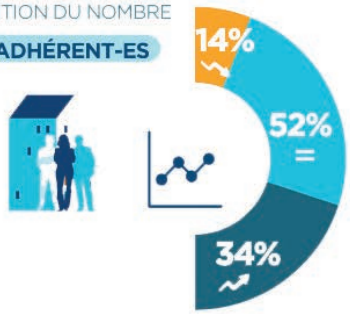

ÉVOLUTION DU NOMBRE **DE BÉNÉVOLES**

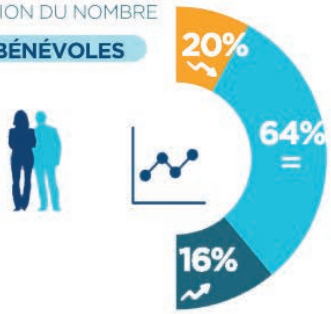

ÉVOLUTION DU NOMBRE **DE RESSOURCES FINANCIÈRES**

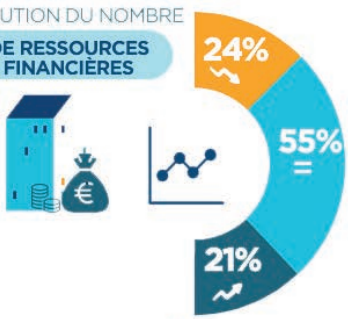

en baisse = stable en hausse

70% DES ASSOCIATIONS **SE DISENT CONFIANTES** EN CE QUI CONCERNE LEUR AVENIR

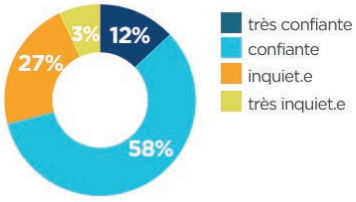



LES RESSOURCES À ACTIONNER

DES OBJECTIFS CLAIREMENT IDENTIFIÉS

Dans le contexte actuel, que faire pour soutenir les associations et maintenir leur dynamique, si importante pour nos territoires ? Quelques pistes ont été identifiées en travaillant en commission et s'imposent réellement à nous au vu de leur importance.

- Tout d'abord les faire sortir de l'isolement pour qu'elles puissent coopérer plus souvent pour répondre aux besoins de plus en plus nombreux et variés de la population. Les associations l'ont bien compris et le demandent (cf observatoire de la vie associative).

- Les aider à faire valoir les valeurs qu'elles défendent et les plus-values de leur action, et les aider à rendre compte de ce qui compte.

- Travailler et co-construire avec nos partenaires publics pour garder une qualité de vie en Cornouaille à laquelle chacun contribue à son endroit.

- Réfléchir y compris avec les élus et partenaires publics à l'autonomie des projets associatifs, notamment par l'autonomie financière progressive (intervention du DLA et de l'accompagnement).

UN PROJET ASSOCIATIF ANIMÉ PAR DES VALEURS

L'Espace Associatif s'identifie à des valeurs fortes, telles que :

- La démocratie et le principe « un Homme, une Voix »

- Le projet au service des membres et non du capital

- Les solidarités inter-associatives (mutualisation, coopération…)

- Le respect de la personne et la convivialité

- L'engagement citoyen et le civisme associatif comme vecteur de l'épanouissement et du lien social

- L'autonomie des Associations.

- Il s'engage à accueillir les Associations locales dans leur diversité et leur pluralisme et à promouvoir l'autonomie du secteur associatif dans les rapports avec les partenaires publics et privés.

Ces valeurs sont consacrées dans les statuts et le Projet Associatif de l'association. Elles animent et fondent les actions de l'Espace Associatif.

Chaque association qui fait le choix d'adhérer, accepte donc ces valeurs fortes, qui s'imposent au jour le jour au sein de l'Association.

Notre démarche étant basée sur l'engagement des parties prenantes et la construction partagée, l'Association s'engage à partager sur les valeurs de l'Espace Associatif, afin de les faire évoluer si nécessaire dans le temps.



UNE MISSION CLAIREMENT ÉTABLIE

La mission de l'Espace Associatif a été retravaillée en 2019 lors de travaux amorcés sur le projet associatif. Elle est revisitée et clarifiée en fonction des obligations qui sont générées par l'animation et la gestion de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau.

La mission d'accueil est en effet particulièrement retravaillée, en y incluant la notion de convivialité. Les missions d'accompagnement et de coopération s'inscrivent dans la continuité, avec la perspective de répondre aux besoins.

La mission consacre l'Accueil et le partage de la Maison des Associations (dite Maison Commune). Depuis 2019, l'accueil est un élément clé de la stratégie de l'Espace Associatif, avec l'ambition à court terme de faire de la Maison Commune le Tiers lieu de la Vie Associative.

Enfin, le collectif souhaite que l'action au service du Mouvement Associatif et des territoires passe prioritairement par la mise en synergie des acteurs : ce type de projet ne doit plus se construire en totale autarcie mais nécessite la coopération d'acteurs, pour garantir la pérennité des actions et en renforcer l'intensité.

L'accompagnement reste la mission centrale de l'association, pour soutenir les acteurs et les aider à passer la crise.

AUJOURD'HUI, LA MISSION DE L'ESPACE ASSOCIATIF SE DÉCLINE DE LA FAÇON SUIVANTE :

« L'Espace Associatif, Maison des Associations, en cohérence avec ses valeurs affichées, accueille les acteurs de la vie associative dans une Maison Commune.

L'Espace Associatif accompagne les projets dans le respect de leur diversité.

Il favorise les coopérations et agit au service des territoires et du Mouvement Associatif. »

"L'espace associatif, c'est un lieu accueillant et bien organisé où il est possible d'oeuvrer dans de bonnes conditions tout en pouvant interagir avec d'autres associations." *

* verbatims recueillis auprès d'adhérents

LE SOUTIEN AUX ACTEURS ASSOCIATIFS LOCAUX : LES DIFFÉRENTES FAÇON D'INTERAGIR DE L'ESPACE ASSOCIATIF POUR ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE L'ACCOMPAGNEMENT :

PORTEUR DE PROJET ASSOCIATIF

1ERE DIMENSION : AGIR SUR LE PORTEUR

- Informations (Téléphone, mail)
- Prestations logistiques (location de matériel)
- Prestations d'hébergement : bureaux, boîtes
- Conseils, face à face
- Formations, animation de réunion
- DLA, suivi employeur, paies.....



2E DIMENSION : AGIR AUTOUR DU PORTEUR DE PROJET

• Terrain d'étude universitaire (Statuts en collégial, ...)

• Production de contenus (Etude et monographie sur les GE)

• Nouveaux outils de paie (DSN)

• Travail avec les réseaux d'accompagnateurs (Formation action Mécénat; Travail avec l'ACEP)

• Diffusion et organisation de ressource

• Formations complémentaires (Échanges de pratiques entre conseillers)

• Mobilisation de financement (SNCF, Fondation de France...)

• Création d'outils de communication (Site, Facebook, agenda, newsletter, offres d'emplois, annonces)

• Animation de Collectifs (Culture pour tous)

3E DIMENSION : AGIR SUR LE CONTEXTE

• Organisation de débats et de soirées publiques (presse, conciliateur, ...)

• Présence au niveau des collectivités (échange permanent avec les élus à la vie associative par exemple pour la question des TAP)

• Groupement d'achat (Mutuelle Réseau Santé Bretagne...)

• Sensibilisation à l'engagement (missions locales, scolaires, prisons, ...)

• Création de dispositifs comme "Accueillir la Différence" pour l'engagement bénévole des personnes en situation de handicap

• Dialogue Syndical (CNEA, UDES ...)

• Création de nouveaux cadres d'accompagnement (GE, Tiers Lieux, ...)

• DLA, suivi employeur, paies...

• Mise à disposition du public d'espaces d'expression (site, lieux de débats, porte ouverte, ...)

• Protéger les droits des associations (ex : liberté de réunion associative)



L'ACCOMPAGNEMENT UNE MISSION LOCALE ESSENTIELLE EN 3 DIMENSIONS

« Agir en tant que citoyen et citoyenne sur un territoire au service de l'intérêt général est l'essence même de l'action associative. Soutenir cet engagement, le maintenir dans la durée implique de bénéficier d'un accompagnement qui permette à chacun chacune de faire grandir son projet associatif au sein de ce cadre singulier de mobilisation que constitue l'association »
Claire Thoury, Mouvement associatif (note évolution de l'accompagnement).

L'Espace Associatif a pour mission de soutenir la vie associative locale (article 1 des statuts de l'association).
L'Accompagnement de la Vie Associative est un levier essentiel du développement territorial et du renforcement du lien social. Il permet aux associations de se structurer, d'évoluer et de pérenniser leur activité tout en facilitant leur articulation avec les autres acteurs locaux (collectivités, citoyens, entreprises de l'ESS, institutions publiques).
Définition collective de l'accompagnement, Projet Associatif du RNMA.

Cette mission est étendue, d'où la large palette de prestations proposées actuellement par l'Espace Associatif. Dans notre association, cela est aujourd'hui possible grâce au recours à plusieurs métiers riches de compétences, toutes complémentaires les unes des autres (métiers d'animation, de développement des compétences, de conseil, et d'audit).

Au-delà de la diversité des compétences mises au service de l'accompagnement, l'efficacité de notre action se joue en interagissant à différents endroits. Cela nous permet en effet d'aider le porteur de projet en lui donnant les outils, les clés pour agir ou en lui facilitant les choses via de la mise en relation avec d'autres acteurs ou en intervenant sur le contexte.

Ces compétences s'entretiennent grâce aux liens avec nos différents réseaux, sources d'enrichissement de nos connaissances, ou pratiques.

Cette action multiple est d'une grande richesse que remercient nos utilisateurs quand on leur offre la possibilité d'exprimer par écrit leur satisfaction.

Ce sont eux qui en parlent le mieux !



QUELQUES VERBATIMS RECUEILLIS AUPRÈS DE NOS ADHÉRENTS :

"L'Espace Associatif, un lieu d'échanges, de rencontres,
de concrétisation de nos projets comme l'exposition sur le voyage dans le temps
réalisée dans vos locaux. Merci !"

"L'Espace Associatif est une aide précieuse dans un monde en perpétuel changement"

"L'espace Associatif est un lieu indispensable aux associations.
ses services sont porteurs et aidant et les conseils sont très appréciables.
En plus, l'ambiance y est accueillante et chaleureuse. C'est aussi le lieu de réunion où nous,
les associations, pouvons échanger. Un lieu incontournable sur Quimper Cornouaille."

Verbatims recueillis auprès d'adhérents

LA FORCE D'UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE : DIAGNOSTIC DES FORCES ET FAIBLESSES

FORCES : À CONFORTER

FINANCIER :
• Capacité à rester accessible et à ajuster nos tarifs
• Soutien financier de la Ville de Quimper et de l'État
• Nombre d'adhérents
• Amélioration du chiffre d'affaires (hausse des tarifs et des prestations : inscriptions pour les formations en augmentation)

ORGANISATIONNEL :
• Compétences de l'équipe des salariés
• Une gouvernance efficace et fortement investie dans l'association

MARKETING :
• Large choix de services et capacité de les développer pour améliorer l'offre globale
• Qualité de services retrouvée
• Qualiopi (certification de démarche qualité)
• Positionnement dans Guid'Asso – Transmission de notre culture de l'accompagnement - portage DLA
• Service en lignes (exemple : Webinaires)

GÉNÉRALITÉ :
• Soutien moral de la Ville de Quimper
• Qualité de la structure Maison Des Associations
• Équipement numérique du bâtiment
• Confiance des adhérents / nombre d'adhérents à la hausse depuis le COVID
• Partenariats avec les réseaux fédératifs généralistes ou spécialisés

OPPORTUNITES : À SAISIR A COURT TERME

FINANCIER :
• Trouver de nouveaux financements / Avis du CESE

ORGANISATIONNEL :
• Constituer un collectif d'associations adhérentes (subventionnées ou pas) pour réfléchir à la situation générale des associations de Quimper

MARKETING :
• Utiliser l'observatoire et l'annuaire des associations pour cartographier nos adhérents
• Être présent dans les forums
• Changement de nom de l'Espace Associatif ? Proposition : "Maison des Associations Pierre Waldeck-Rousseau"
• Vendre une prestation accompagnement à la comptabilité
• Démarches physiques vers les municipalités
• Questionnaires plus réguliers pour sonder les besoins des associations
• Ouvrir les services aux EPCI ou aux établissements publics (ESS/syndicats)

GÉNÉRALITÉ :
• Aller se faire connaître auprès de tous les EPCI (et services techniques de Quimper)
• Besoin général des bénévoles de cohésion et de lien social / besoin de nouveautés dans les relations humaines.
• 900 associations qui se créent par an dans le Finistère

FAIBLESSES : À COMPENSER

FINANCIER :
• Peine à tester de nouveaux projets et à lancer de nouveaux services
• Augmentations récentes limitant notre marge d'action au risque d'être à nouveau assujetti.
• Cadre fiscal (ouverture à de nouveaux publics limitée => recettes limitées)
• Politique tarifaire (évolution trop lente) et politique inadaptée en matière d'accompagnement.
• Pertes d'adhérents (50 ADH) liées au COVID 19 non compensées
• Carrences au niveau des partenariats institutionnels

ORGANISATIONNEL :
• Difficulté à promouvoir un esprit fédératif => comment provoquer les synergies ?
• Nos différents moyens d'inscription aux webinaires sont archaïques
• 4 G inaccessible au milieu du bâtiment
• Valorisation des compétences salariées trop timorée (évolution salariale très faible)
• Adhésion perçue comme une taxe

MARKETING :
• Déficit de communication (signalétique et connaissance grand public)
• Améliorer la communication et assurer le suivi avec les nouvelles associations

GÉNÉRALITÉ :
• L'âge des administrateurs
• Méconnaissance de la « Maison » par les élus locaux (EPCI)
• Signalétique du bâtiment

MENACES : À OBSERVER ET À PARER

FINANCIER :
• Quid des subventions à l'avenir ? Sur quels critères vont-elles être distribuées ?
• Comment garder/arriver à un équilibre budgétaire ?
• Climat politique
• Concurrences diverses : services municipaux pour les salles, les formations et le matériel ; Concurrence services marchands => imprimerie

ORGANISATIONNEL :
• Climat ambiant : sentiment d'insécurité/individualisme/repli sur soi
• Age de départ à la retraite

MARKETING :
•

GÉNÉRALITÉ :
• Mainmise de l'Etat sur les associations – APA prestation de services, ...
• Climat politique du moment



RETOURS SUR LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

L'Association a su développer son projet et ses expertises durant ces dernières années de pratique, affinant d'année en année l'accompagnement proposé à ses adhérents. Elle propose dorénavant une large palette de prestations d'accompagnement.
Cette capacité d'action à 360° est aujourd'hui la base de la confiance tissée avec les associations.
Fort de la richesse de ses relations et de son réseau, l'Espace Associatif a dorénavant de vraies capacités à mobiliser ses adhérents pour mettre en œuvre des coopérations, dans le respect de chaque acteur. Ces éléments positifs sont énormes pour affronter les temps de crise et les contraintes financières qui s'imposent à nous.

Malgré des forces incontestables, l'association présente des faiblesses conséquentes. L'une de nos faiblesses est en toute logique financière et repose sur la lourdeur de nos charges. Même si nous disposons aujourd'hui d'une bonne trésorerie, saine, nos fonds propres sont épuisés et nous devons les reconstituer. À cette faiblesse s'ajoutent des difficultés organisationnelles concernant les ressources humaines tant bénévoles que salariées. Comment trouver de jeunes bénévoles et comment recruter les expertises dont l'association a besoin pour assurer des accompagnements de plus en plus complexes ? Comment les valoriser avec de justes salaires ? À cela s'ajoute une réelle difficulté à porter certaines actions relevant du fait fédératif, que l'on ne reconnaît pas à notre réseau local.

Heureusement, des opportunités se présentent et seront à utiliser pour dépasser les faiblesses constatées (création de nouvelles activités, mobilisation de nouveaux partenariats, démarches collectives en mouvement), pour défendre la vie associative et questionner ensemble les fragilités de plus en plus béantes des associations. Une seule visée à cela : refaire des associations de véritables ateliers de la démocratie locale, dont on a tant besoin aujourd'hui.

LES ENJEUX POUR L'ASSOCIATION

Malgré le contexte de crise, il faut que l'on maintienne les compétences au sein de la Maison pour garantir voire étoffer notre palette de services (avec la formation continue par exemple). C'est la force et le fondement économique de l'association.

Et dans les perspectives à court terme, il y a la création du Tiers Lieu de la Vie Associative. C'est un projet qui est en chemin et que l'on doit faire aboutir. Cela permettra de structurer le projet et valoriser l'image de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau.

Conforter les fonds propres devient maintenant une urgence pour garantir la pérénité de l'association et prévenir des risques de coups durs. Et là réside un des enjeux clés pour l'association.

Rajeunir l'équipe bénévole et à terme l'équipe salariée sera aussi un enjeu important qui nous demandera d'évoluer dans notre communication.



UNE STRATÉGIE COMMUNE POUR UN AVENIR PROCHE

- LES ENJEUX CLÉS DU PROJET
- DÉFINITION DE LA STRATÉGIE DE L'ASSOCIATION : UN PROJET EN 3 AXES
  - AXE 1 : L'ACCUEIL DU PUBLIC
  - AXE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT
  - AXE 3 : LE DÉPLOIEMENT DES COOPÉRATIONS
- LA DÉCLINAISON DE LA STRATÉGIE EN MISSIONS

LES PRINCIPAUX BESOINS DES ASSOCIATIONS

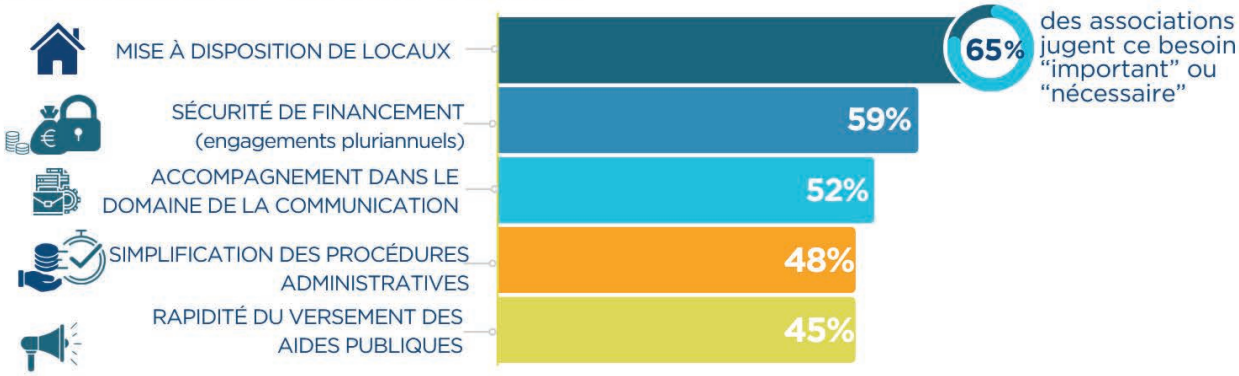

LES ENJEUX CLÉS DU PROJET : L'ORIENTATION DE L'ESPACE ASSOCIATIF

DIAGNOSTIC

Ce que l'on a fait…

Ce qui pourrait se produire

CHEMINEMENT

ATOUTS / FAIBLESSES

ATOUTS MAJEURS :

• Équipe experte

• Offre évolutive de la plateforme

• Reconnaissance des partenaires et leur soutien financier et opérationnel (bâtiment à disposition)

• Confiance des associations locales.

FAIBLESSES MAJEURES :

• Esprit coopératif peu actionné et peu valorisé

• Finances dégradées (équilibre financier compliqué, ce qui limite le déploiement de projet)

• Politique tarifaire rebutante (évolution par à coup)

• Communication vers les élus et les associations inadaptée.

OPPORTUNITES/MENACES

OPPORTUNITÉS :

• Développer les coopérations autour du fait associatif et des mutualisations

• L'évolution des besoins des associations (conséquence de l'IA, à vérifier)

• Ouverture des services aux EPCI et/ou autres acteurs de l'ESS

• Communication auprès des EPCI à déployer.

MENACES :

• Cadre fiscal

• Les finances publiques en baisse et les concurrences des municipalités

• Difficulté à recruter et mobiliser les administrateurs / âge de ces derniers.



ENJEUX

Ce qu'il faut faire

ENJEUX

• Garantir l'attractivité de notre plateforme de service en assurant l'évolution et l'accessibilité tarifaire de l'offre, tout en maintenant l'expertise

• Développer l'attractivité de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau en y organisant la convivialité

• Relancer les coopérations entre associations pour imaginer des synergies pour nous renforcer

• Relever le défi de la maîtrise financière et fiscale

• Développer la communication notamment auprès des collectivités

• Ouvrir l'Espace Associatif à de nouveaux types d'adhérents (EPCI, structures de l'ESS) ?

• Mobiliser des bénévoles actifs et engagés.



"L'Espace Associatif c'est comme une maison familiale où l'on peut se retrouver pour avoir de l'aide, des conseils, se sentir en sécurité, être guidé et partager de bons moments ensemble." *

* verbatims recueillis auprès d'adhérents

DÉFINITION DE LA STRATÉGIE DE L'ASSOCIATION : UN PROJET EN 3 AXES

LE PROJET S'ÉTABLIT AUTOUR DE 3 AXES ET SE CONFORME À LA MISSION DE L'ESPACE ASSOCIATIF.

Le projet s'inscrit dans la continuité du projet 2019/2025 et conserve les 3 axes qui avaient été déterminés : L'Accueil / L'Accompagnement et La Coopération.
Cette stratégie permet à la structure de répondre aux enjeux identifiés (cf. page 23) et de finaliser ce qui a été perturbé notamment par les années COVID.

L'axe à développer sera la Coopération car actuellement les coopérations restent très limitées.

Deux axes transversaux (car s'appliquant à chaque axe principal) sont proposés : L'Écologie et La Communication.

L'ACCUEIL

Accueil des associations en s'appuyant sur une démarche durable de mutualisation, de convivialité, et d'animation.

L'ACCOMPAGNEMENT

Renforcer le pouvoir d'agir des associations en les informant, en les conseillant techniquement et en formant les acteurs.

LA COOPÉRATION

Développer des projets collectifs structurants et valorisants pour le fait associatif en renforçant les coopérations et en créant les synergies de territoire durables.

L'ÉCOLOGIE

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

Ce projet doit permettre à l'association de retrouver un équilibre financier essentiel pour garantir son avenir.

Les trois axes seront donc mis à contribution pour fonder une dynamique d'ouverture et d'engagement.



AXE 1 : L'ACCUEIL DU PUBLIC

L'accueil du public est devenu l'une des fonctions centrales de notre projet associatif. La proposition de ressources logistiques et d'informations dans un lieu convivial est aujourd'hui l'élément moteur de cet axe. Faire de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau le tiers lieu de la vie associative constitue aujourd'hui l'objectif phare de l'Espace Associatif et des associations qui font vivre ce lieu. Mais cela ne se décrète pas. Il faudra un certain temps avant d'y parvenir.
Faire communauté pour valoriser et promouvoir la vie associative sera donc l'objectif à atteindre.

CET AXE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 OBJECTIFS :

Favoriser le droit et la liberté de se réunir.

Faire honneur à cette mission confiée par notre conventionnement reste l'objectif premier de l'association. Au vu des besoins des associations en locaux, la priorité sera de mettre à disposition un nouvel espace de coworking pour accueillir plus d'associations, et ainsi créer plus de convivialité dans la Maison.

Favoriser la promotion de la vie associative.

Il s'agira là de promouvoir l'action des associations et les valeurs de société qu'elles défendent chaque jour. Leur donner la parole représente un vrai enjeu pour qu'elles assurent ensemble un rôle d'animation dans le débat public. Faire communauté autour de cette idée nous semble impératif pour valoriser ce qui se doit. Les actions, souvent engagées, menées par les associations permettent par ailleurs de nourrir les débats de société actuels.

Donner accès, faire circuler l'information.

Donner accès à l'information et se faire le relais de chacun, feront partie de nos priorités d'actions, pour que chacun soit plus visible.

Donner envie de s'engager dans la vie associative.

L'accueil dans cette Maison commune qu'est la Maison Pierre Waldeck-Rousseau doit être engageant et doit donner envie de se mobiliser pour la vie associative. L'accueil doit donc être pensé globalement et de manière très ouverte afin de laisser les idées venir et éviter que chacun ne se bride !
Au-delà de l'accueil, il y a l'Expression, qui n'est envisageable que si l'on se sent rassuré pour se lancer.

L'objectif phare : la Maison des jeunes dirigeants. L'idée est là, de créer une communauté de jeunes bénévoles engagés dans la vie associative et de partager avec eux !

Enfin l'accueil doit s'ouvrir aux adhérents et futurs administrateurs et bénévoles de l'Espace Associatif ! Chacun doit se sentir bien accueilli et riche de ce qu'il est.

Ce sont les associations qui en parlent le mieux :

« L'Espace Associatif, un collègue indispensable et convivial ! »

« Lieu ressource. »

« Lieu chaleureux, bien équipé, agréable, avec des salariés compétents et à l'écoute, qui permet aux associations de recevoir pour un prix très très correct leurs bénéficiaires et d'organiser leurs réunions. »



AXE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT

Créer une association reste relativement simple en France. Pour preuve, ce sont plus de 1,5 Million d'associations en activité que l'on dénombre aujourd'hui dans le Pays (étude 2024, Recherche et Solidarités).

Mais comme le pointe Jean Baptiste Jobard dans « Une histoire des libertés associatives » :
« Créer une association n'est pas tout… Encore faut-il pouvoir la faire vivre, la développer, l'accompagner, l'expérimenter, l'éprouver, la faire grandir, la déployer, l'établir, la faire progresser, l'amplifier, la révéler, la stimuler, la fortifier, la cultiver ».
Nous savons combien la tâche est rude, mais qu'elle peut se montrer passionnante et riche humainement.

Dans ce contexte, l'accompagnement des acteurs (du porteur de projet au dirigeant associatif) est un levier important, jouant un rôle clé dans le dynamisme des territoires.

En formant les acteurs, en leur livrant des clés pour agir, aller plus loin, ou en cheminant dans le temps à leurs côtés, nous permettons à la dynamique associative de se renforcer. Conformément aux principes de notre réseau (le RNMA), « l'accompagnement déployé à l'Espace Associatif doit permettre à chaque association de développer son projet quelque soit sa singularité. Et cet accompagnement permet de renforcer les associations en tant qu'actrices de lien social, de la solidarité, et de la transformation sociale » (projet associatif 2025 du RNMA).

Et cet accompagnement de plus en plus expert trouve toute sa force dans une structure de territoire fondées sur des dynamiques inter-associatives telles que l'entraide, la mutualisation, et la coopération.

L'accompagnement constitue le cœur de métier de l'Espace Associatif depuis sa création. Depuis 40 ans, l'Association ne cesse d'innover, d'investir de nouveaux champs. Rien d'étonnant, dans le contexte de plus en plus complexe dans lequel nous évoluons.

CET AXE S'ARTICULE AUTOUR DE 3 OBJECTIFS :

Ces objectifs principaux sont aujourd'hui posés pour que l'Espace Associatif soit plus percutant encore en matière d'accompagnement.

Proposer une offre de qualité et de proximité.

Cela passe par une structuration du pôle Formation et du pôle Point d'Appui à la Vie Associative.
Nous pourrons ainsi mettre en œuvre une stratégie d'actions cohérente centrée sur la qualité de l'offre et sur un suivi de proximité renforcé.

Renforcer notre offre d'accompagnement.

L'une des actions principale à déployer est le développement de la formation à destination des professionnels. Il s'agira également de compléter notre offre de conseil afin d'être en adéquation permanente avec les attentes des bénévoles et salariés associatifs de plus en plus éprouvés en temps de crise.
La complexité des situations rencontrées conduit les conseillers en charge de l'accompagnement à développer des expertises de plus en plus pointues.

Entretenir les coopérations avec les réseaux.

Progresser en conseil ou en formation des bénévoles et salariés associatifs ne peut s'envisager qu'en restant connecté aux réseaux d'accompagnement. Au delà des échanges de pratiques proposés par les réseaux, la coopération avec ces derniers nous permet de participer à des cycles de formation essentiels pour nos formateurs et conseillers en charge de l'accompagnement.



AXE 3 : LE DÉPLOIEMENT DES COOPÉRATIONS

Aujourd'hui, la coopération est un axe stratégique à activer pour renforcer la vie associative locale.
Nous l'avons précédemment exposé, les mutations actuelles fragilisent les associations, qui seront de plus en plus amenées à coopérer, non pas pour fusionner, mais bien pour conforter leur action.
En tant que telle, la coopération constitue dorénavant une ressource majeure pour la vie associative en Cornouaille, comme sur le territoire français.

Coopérer est une culture qui paradoxalement est nouvelle pour le monde associatif. La coopération telle que nous l'entendons, et qui demande une ouverture aux autres pour faire ensemble, n'est pas naturelle dans le secteur associatif. Il y a donc, au-delà de l'acculturation à la pratique, tout un travail de mise en relation des acteurs locaux à réaliser, afin de favoriser l'inter-connaissance des personnes et des structures et cultiver ainsi une vraie confiance entre acteurs.

On voit que les coopérations ne se décrètent pas. Pour les initier, il faut des collectifs en accord sur l'action à mettre en œuvre et à valoriser collectivement. Le projet associatif ne fera donc pas une liste de projets collectifs à déployer mais il se limitera à poser un principe fort.

Une fois le sens et les grands principes fixés, les administrateurs se sont attelés à définir leur conception de cet axe, qui reprend les objectifs du projet associatif précédent. L'idée est donc d'atteindre ces objectifs dans les quatre années à venir.

CET AXE S'ARTICULE AUTOUR DE 3 OBJECTIFS :

Favoriser l'entraide entre acteurs associatifs.

Favoriser l'entraide entre acteurs associatifs, constitue un des fondements-clé pour que les coopérations se développent en Cornouaille, et quoi de mieux pour y arriver que de proposer des accompagnements dédiés.

Participer à la vie du quartier et de la cité.

Autres pistes pour l'Espace Associatif : impulser des outils de soutien pour les associations, co-construits, voire co-animés (et gérés) avec ces dernières.
En effet, l'Espace Associatif investit une véritable Maison Commune, la Maison Pierre Waldeck-Rousseau, il se doit donc de penser une animation et une gestion collective du lieu en inscrivant pleinement l'outil dans son quartier.

C'est un challenge à porter ensemble qui n'est pas nouveau. Mais aujourd'hui le pourquoi de la chose apparaît plus clairement. En effet, il ne s'agit pas seulement de « la jouer collectif » mais il s'agit dorénavant de renforcer ensemble le sens du projet de tiers lieu dédié à la vie associative locale.

Représenter les associations et valoriser le fait associatif.

Représenter les associations et valoriser le fait associatif de manière collective s'imposent plus que jamais. Rester en veille sur les besoins de la vie associative, actuellement fragilisée, devient une priorité.
Organiser la remontée large de l'information pour acculturer sur la réalité de la situation et proposer des temps de co-construction des politiques publiques doit dorénavant être un objectif à atteindre.
Pour faire ce travail, se nourrir régulièrement, revenir sur ce que nous avons vécu sera important pour être toujours clairvoyant et cohérent.

"L'Espace Associatif représente un point d'ancrage pour notre association et nous pouvons compter sur son support : juridique, audiovisuel, imprimerie, formation ainsi que des salles de réunion.

C'est aussi un lieu d'échange entre associations notamment lors des formations."

SYNTHÈSE : CARTOGRAPHIE DES MISSIONS

RETOUR SUR LES ORIENTATIONS VALIDÉES DANS LA CONVENTION PLURIANNUELLE NÉGOCIÉE AVEC LA VILLE DE QUIMPER.

L'ACCUEIL

Accueil des associations et des usagers en s'appuyant sur une démarche durable de mutualisation et de convivialité.

L'ACCOMPAGNEMENT

Renforcer le pouvoir d'agir des associations en les formant et en les accompagnant techniquement tout en respectant leur diversité.

MISSIONS

FAVORISER LE DROIT ET LA LIBERTÉ DE SE RÉUNIR

FAVORISER LA PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE

FACILITER L'ACCÈS AUX INFORMATIONS SUR LES ASSOCIATIONS

FAVORISER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

PROPOSER UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

Renforcer l'autonomie et la capacité d'agir en proposant un accès à la connaissance via la formation et la mise en œuvre d'un accompagnement de proximité, qualitatif et réactif (répondant aux enjeux des associations).

RENFORCER NOTRE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

Pour répondre aux besoins diversifiés des associations.

ENTRETENIR LES COOPÉRATIONS AVEC LES RÉSEAUX

Pour maintenir notre niveau de compétences face aux difficultés croissantes des accompagnements.

BÉNÉFICIAIRES

Adhérents
Non adhérents

Adhérents
Réseaux de partenaires

PROJET ASSOCIATIF 2026-2029

LA COOPÉRATION

Développer des projets collectifs structurants et valorisants pour le fait associatif en renforçant les coopérations et en créant des synergies pérennens sur le territoire.

FAVORISER L'ENTRAIDE

Mener des projets structurants de coopération autour de l'entraide des acteurs.

PARTICIPER À LA VIE COLLECTIVE DU QUARTIER ET DE LA CITÉ

Participer à la vie collective du quartier en animant la Maison Pierre Waldeck-Rousseau et en coopérant avec les associations du quartier.

ORGANISER COLLECTIVEMENT LES REPRÉSENTATIONS ET LA DÉFENSE DU FAIT ASSOCIATIF

La stratégie établie aspirait tout d'abord à repositionner l'association sur le territoire au plus près notamment de ses adhérents, grâce à un axe accueil particulièrement développé et à la mise en œuvre de coopérations de petite envergure (et peu coûteuses).

Les coopérations structurantes ne sont pas abandonnées mais n'étaient envisageables qu'avec un soutien financier de taille, que nous n'avons pas réussi à capter (Exemple : projet DEFINOV).

L'axe accompagnement fixait une ligne de conduite quant à la qualité de nos offres, amenée à s'améliorer.

L'objectif était de pérenniser l'accompagnement voire de le développer pour répondre aux besoins des associations.

Ces actions devaient également nous permettre de renforcer le chiffre d'affaires, soutenant les quelques actions d'animation ou de coopération (les fonds publics nouveaux s'annonçant de plus en plus complexes à capter).

Les acteurs de la vie associative


JAZZ



DÉCLINAISON DES AXES DU PROJET DE L'ESPACE ASSOCIATIF

- L'ACCUEIL
- L'ACCOMPAGNEMENT
- LA COOPÉRATION
- L'ÉCOLOGIE

– • AXE 1 : L'ACCUEIL

PRÈS DE 20 000 PERSONNES PASSENT DANS LE BÂTIMENT TOUS LES ANS. IL Y A DONC UN ENJEU À PROPOSER UN ACCUEIL CONVIVIAL DE QUALITÉ. CELA PASSE PAR 3 ACTIONS MAJEURES :

- Développer un tiers lieu de la vie associative au sein de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau.
- Créer une offre de co-working.
- Favoriser l'engagement des jeunes.

L'accueil concerne nos adhérents mais pas uniquement. Il est aussi dédié au public et notamment aux bénéficiaires des associations adhérentes.

L'ACCUEIL : FAVORISER LE DROIT ET LA LIBERTÉ DE SE RÉUNIR

PROPOSER UNE OFFRE LOGISTIQUE ADAPTÉE ET DE QUALITÉ

ACTIONS	Timing / Moyens
Adapter l'offre en permanence : nouveaux besoins et types d'accompagnement à prioriser : • Communication (étude de marché pour l'achat d'une imprimante A2, nouvelles prestations en sous-traitance ou non). • Matériel (podcast, accueillir une radio…) : c'est une condition à la pérennisation de la plate-forme Sonder les besoins pour identifier les offres nouvelles à proposer et remonter les demandes à solutionner (outils de communication). La définition d'un plan de développement est à penser dès 2026. Conserver le caractère évolutif de notre offre sur tous les services : véritable gage de pérennisation dans le temps. Évaluer l'incidence de l'Intelligence artificielle dans chaque service : former les responsables de service.	Tous les 2 ans : 2027/2029 En continu Dès 2026
Veiller à bien communiquer sur notre offre logistique dès le hall.	En continu
Observer une politique tarifaire viable qui ne nous mette pas en difficulté : • Faire un point sur les tarifs tous les ans • Augmenter plus rapidement les prix mais de façon limitée.	Dès 2026
Proposer du matériel de bonne qualité pour les salles (vidéoprojecteurs, sono, kit Visio conférence adapté à taille du groupe….) et pour la location d'une manière générale.	En continu
Veiller à assurer l'accessibilité tarifaire aux services audiovisuels (à vérifier avec questionnaires flash sur tarifs des salles). Proposer le paiement par carte/ Optimiser les délais de paiements (essentiel pour maintenir l'équilibre de notre trésorerie).	Tous les deux ans 2026/2028
Faire évoluer le service de location de matériel : • Aménagement de la cabine d'enregistrement • Limiter les investissements • Renforcement du filmage et relance de la formation	En continu
Conserver notre aide à la prise en main du matériel et des salles (installations des tables…).	En continu
Conserver le service d'impression numérique avec sa diversité d'offre : • Libre service d'impression (bien communiquer dessus) • Service d'impression numérique diversifié (diversité de formats) : veiller à dynamiser l'offre sur ce service pour compenser les baisses de tirages • Investir dans du matériel pour améliorer certaines productions (notamment les banderoles et les calendriers). • Investir dans un nouveau massicot plus large (en fonction des moyens disponibles.) • Valoriser les prestations de PAO et adapter notre offre pour être plus attractifs.	En continu
Proposer un accompagnement de qualité aux associations hébergées dans les bureaux : offre d'accompagnement informatique / accès à la visio / accès à des espaces de travail modulables permettant de travailler et de téléphoner en toute confidentialité.	En continu
Former les utilisateurs de bureaux aux règles de sécurité et au tri des déchets.	2026
Créer un document avec les règles de sécurité pour les utilisateurs de salles.	2027
Promouvoir l'ensemble des services d'accompagnement logistiques lors de portes ouvertes.	2027

L'ACCUEIL : FAVORISER LE DROIT ET LA LIBERTÉ DE SE RÉUNIR (SUITE)

FAIRE DE LA MAISON PIERRE WALDECK ROUSSEAU UN TIERS LIEU ASSOCIATIF ACCUEILLANT ET CONVIVIAL

ACTIONS	Timing / Moyens
Créer un véritable lieu de convivialité dans le hall où l'on a envie d'échanger avec des pairs.	Investissement en 2025 et dès 2026
Permettre que le hall serve d'espace de restauration pour les associations organisant des formations à la Maison Pierre Waldeck Rousseau/ Créer des liens avec des Food trucks et / ou des traiteurs que l'on pourrait proposer aux associations.	Dès 2026 et info sur Food trucks dès 2027
Créer des temps dédiés à la ventes de repas et pâtisseries/viennoiseries animés par les associations promouvant toutes les cultures (liens avec associations marocaines, italiennes, sénégalaises....).	En 2027
Proposer un café de bienvenue aux personnes qui viennent travailler ou participer à des réunions.	Dès 2026
Proposer aux associations et aux MPT d'organiser des ventes de gâteaux et croissants aux utilisateurs de salles.	A partir du second semestre 2026
Stimuler la fréquentation des expositions grâce à une meilleure communication.	En continu
Repenser l'espace dédié aux expositions pour maximiser l'affluence et l'impact de la présentation des œuvres.	Aménagement 2027 Première expo 2028
Mettre à disposition les journaux du jour dans les espaces d'attente.	Aménagement 2027
Proposer une fontaine à eau au rez-de-chaussée.	Dès 2026
Créer les espaces de convivialité aux abords du bâtiment en coopération avec la Ville et le service des jardins.	2026 ou 2027 au plus tard
Mettre à disposition de la vaisselle réutilisable dans les espaces de convivialité et encourager l'usage de tasses personnelles à la machine à café et à la fontaine à eau du 1er étage. Brancher le lave vaisselle à l'office.	En 2027
Aménagement du comptoir du hall.	2026
Prévoir un abri vélos.	2029
Évaluer les besoins potentiels et le niveau de satisfaction des utilisateurs (tous les 2 ans).	A partir de 2026
Bien communiquer sur l'offre de salles/ bureaux/coworking et services complémentaires.	En continu

GARANTIR UN ACCÈS AUX SALLES ET AUX BUREAUX ADAPTÉ AUX DIFFÉRENTS BESOINS

ACTIONS	Timing / Moyens
Optimiser l'utilisation du lieu pour que l'offre profite au plus grand nombre. Créer plus d'espace de coworking pour offrir plus d'espaces ponctuels de travail aux associations .	Dès 2026 En 2027
Veiller à proposer une tarification accessible en fonction du besoin (questionnaire biannuel sur la tarification) et rester à l'écoute des demandes isolées des associations (peuvent être les reflets de difficultés financières généralisées).	2026/2028
Prévoir une cabine de téléphonie (en coopération avec le CFA) pour les associations en bureau partagé (les salles étant de plus en plus occupées, il devient impossible de passer des appels téléphoniques confidentiels quand on partage son bureau). Dédier un espace pour téléphoner dans le hall (exemple : sas de sortie à l'arrière du bâtiment).	2026 ou 2027 suivant possibilités du CFA
Assurer une accessibilité renforcée aux personnes à déficience auditive ou visuelle et communiquer sur ce point .	2026
Veiller à ce que les modalités pratiques de réservation soient claires et bien comprises de tous.	A vérifier dès 2026
Faciliter les réservations (évaluation prévue d'un logiciel de réservation en ligne). Analyser la faisabilité des réservations en ligne	Dès 2026
Vérifier l'opportunité d'un espace de coworking / le mettre en œuvre dès 2026 avec le matériel actuel et l'améliorer avec la collaboration du CFA en 2027	Dès 2026
Veiller à optimiser les économies d'énergies dans les salles et coursives du bâtiment.	2026/27/28/29
Programmer les investissements dans le temps pour optimiser l'insonorisation des salles du RDC	Dès 2026
En accord avec la Ville, changement de la porte d'entrée : en ce moment, la plupart des personnes à mobilité réduite ne peuvent pas ouvrir la porte car elle est beaucoup trop lourde.	À voir avec la Municipalité

L'ACCUEIL : FAVORISER LA PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE

CRÉER ET ANIMER UN PORTAIL INTERNET ADAPTÉ/INTERACTIF

ACTIONS	Timing / Moyens
Communiquer sur les ventes organisées au sein du hall en proposant un article sur l'association.	Dès leur mise en place
Faire connaître l'annuaire pour que les associations y contribuent (temps d'information collectifs et campagne de communication sur l'outil).	Dès 2026
Envoyer des newsletters avec des portraits d'associations • Définir le cadre pertinent : au nom de l'EA ou de la maison WR • Créer un comité de rédaction : y affecter du temps de travail • Définir une ligne éditoriale et une charte graphique	Dès 2026
Veiller à la mise à jour permanente de la présentation des services de l'EA29.	En continu

CRÉER DU LIEN ENTRE LES ASSOCIATIONS

ACTIONS	Timing / Moyens
Faire des films sur les associations adhérentes et/ou logées et annoncer leurs manifestations. Informations à faire tourner à l'accueil.	Dès 2026
Repenser l'affichage dynamique avec le Conseil de Maison.	Investissement en 2025 du moniteur de diffusion et dès 2026 travaux de réflexion avec les associations

L'ACCUEIL : FACILITER L'ACCÈS AUX INFORMATIONS SUR LES ASSOCIATIONS

ACCÈS AUX DIVERS SERVICES DE L'EA

ACTIONS	Timing / Moyens
Améliorer la signalétique dans le hall : Salles / Toilettes / Office / Espace pour téléphoner / Tri.	Dès que possible, en lien avec la Ville
Prévoir un kakémono à mettre près de l'accueil présentant l'intégralité des services / promouvoir les actions plus clairement.	Dès 2026
Veiller à la valorisation des plaquettes et affiches .	En continu

ACCÈS À L'INFORMATION DES ASSOCIATIONS

ACTIONS	Timing / Moyens
Enrichir l'affichage dynamique avec les actualités des associations adhérentes / Faire le lien avec le site internet.	Dès 2026 et en continu
Assurer une bonne présentation des plaquettes d'associations.	En continu

L'ACCUEIL : FAVORISER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

ENGAGEMENT À L'ESPACE ASSOCIATIF

ACTIONS	Timing / Moyens
Augmenter le nombre d'adhérents grâce à une communication efficiente sur nos services.	En continu
Favoriser / faciliter l'adhésion : • Nouveaux réflexes, nouvelle modalité en ligne • Systématiser l'envoi d'une communication adaptée à la création d'association du territoire	2027 pour permettre l'adhésion en ligne Et en continu pour les envois de plaquettes aux nouvelles associations
Conserver les outils/espace/action de communication entre salariés et administrateurs actuels et futurs. Organiser une porte ouverte des services pour le CA après chaque AG. Prévoir un temps de convivialité annuel autour d'un thème ou d'un point d'étape sur le projet associatif.	En continu
Planifier le recrutement de nouveaux administrateurs, en veillant à attirer des profils plus jeunes.	En continu

FAVORISER L'ENGAGEMENT DANS LES ASSOCIATIONS DE QUIMPER ET PLUS LARGEMENT EN CORNOUAILLE

ACTIONS	Timing / Moyens
Prévoir un temps sur le bénévolat pour le valoriser (fresque du Bénévolat).	Dès 2026
Créer un mur permanent du bénévolat Relancer les Trophées du bénévolat en coopération avec France Bénévolat.	Mur du Bénévolat : 2026 Trophées en commun 2028 (à valider)
Réaliser des vidéos mettant en valeur l'engagement bénévole des associations et les diffuser. Montrer l'impact de leurs actions.	A partir de 2026 (second semestre) ou 2027 // En coopération avec France Bénévolat.
Favoriser l'engagement des jeunes : • Créer une communauté de jeunes bénévoles • Créer des temps d'interconnaissances avec des temps d'échanges de pratiques • Programmer des soirées de mise en relation des jeunes bénévoles avec des associations ayant des besoins en profil jeune.	Dès 2026, si moyens

– • AXE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT

PLUS DE 1 500 CONSEILS SONT DISPENSÉS CHAQUE ANNÉE, REFLÉTANT LE BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT CROISSANT DU SECTEUR ASSOCIATIF. DANS LE CONTEXTE DE CRISES RÉCURRENTES, LES ACTEURS REQUIÈRENT UN ACCOMPAGNEMENT DE PLUS EN PLUS POINTU. POUR Y PARVENIR, CET AXE FIXE 3 OBJECTIFS COMPLÉMENTAIRES :

- Le renforcement du pôle Formation et du pôle Point d'Appui à la Vie Associative (par la diversification de prestations et le renforcement de nos pratiques) pour optimiser la qualité de l'accompagnement.
- Le développement d'actions d'accompagnement de proximité telles que la formation professionnelle.
- La mise en œuvre de journées conseil et formations organisées en coopération avec les réseaux.

L'accompagnement s'adresse à des bénévoles, des dirigeants associatifs, des salariés associatifs mais également à des personnes qui souhaitent développer des projets.

L'ACCOMPAGNEMENT : PROPOSER UNE OFFRE DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

EN STRUCTURANT LE PÔLE FORMATION

ACTIONS	Timing / Moyens
Doter le pôle d'une stratégie et d'une véritable coordination.	Dès 2026
Former les formateurs aux bases du métier de la formation (formation socle commune).	2026 et 2027
Réfléchir à l'organisation interne permettant de dégager du temps pour la réflexion et la production d'outils et de contenus nouveaux.	Dès 2026
Conforter les labellisations actuelles (dont Qualiopi et GUID ASSO) car elles sont le gage de qualité pour nos formations actuellement en évolution depuis notre labellisation.	En continu
Continuer à faire progresser la qualité de nos formations, grâce à l'application stricte des process d'évaluations demandés par Qualiopi d'une part, et à l'analyse fine des résultats questionnaires de satisfaction.	Dès 2026
Renforcer le chiffre d'affaires du service formation en gardant une politique tarifaire accessible notamment pour la formation des bénévoles : doubler le nombre de personnes formées si possible (veiller à préserver la qualité des formations exigée par nos certifications).	En continu - Dès 2026
Trouver des financements pour le CFGA jeunes.	Dès 2026
Préserver la complémentarité entre l'accompagnement et la formation (pour la formation des bénévoles et celle des salariés) car c'est un atout considérable pour le pôle. Mieux valoriser cet aspect dans nos rapports d'activité.	En continu
Proposer plus de suivi de formation via des prestations d'accompagnements et en évaluer la plus-value.	En continu
Développer des partenariats avec des formateurs pour limiter nos coûts et veiller que les formations ne soient pas déficitaires.	Dès 2026
Promouvoir nos interventions dans les réseaux et intégrer les formateurs des réseaux associatifs dans nos programmations de formation.	Dès 2026
FORMATIONS DES ACCOMPAGNATEURS GUID'ASSO : Valoriser les compétences des formateurs afin qu'ils puissent participer aux programmes de formation GUID'ASSO (permet une harmonisation des pratiques des conseillers).	En continu
Créer une vraie communication pour la formation : • Livret de formation • Communication présentant les options proposées : formations sur mesures et mutualisées.	En continu
Proposer des outils d'inscriptions plus simples.	2027
Principes de facturation : A Travailler	Dès 2026

L'ACCOMPAGNEMENT : PROPOSER UNE OFFRE DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ (SUITE)

EN STRUCTURANT LE POINT D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE (PÔLE CONSEIL).

ACTIONS	Timing / Moyens
Doter le pôle d'une stratégie et d'une véritable coordination • Dès 2026, organiser la coordination en interne des accompagnateurs de l'EA29 • Définir la mission du pôle et la stratégie à mener pour monter en qualité. • Identifier les forces et faiblesses des actions d'accompagnements proposées. • Identification des process d'accompagnement développés au sein du PAVA. • Définir les process cadre pour le PAVA (s'inspirer de process existants appliqués dans la structure) • Mieux définir les domaines de compétences de chaque conseiller. • Identifier les réorientations entre conseiller et structures d'accompagnement territoriales : réorientation et /ou idée de parcours d'accompagnement à proposer en interne ou sur le territoire • Réaffecter de manière plus optimale les bureaux des conseillers (ex : regrouper le Conseil et le DLA)	Dès 2026
Conforter la labellisation GUID'ASSO et le portage du DLA (attention au re conventionnement 2028). Identifier les labellisations complémentaires existantes (ex : PANA Point d'appui numérique).	2025/2028
Organiser la montée en compétence des accompagnants (sur les modalités d'accompagnements et sur les thématiques). • Former régulièrement les accompagnateurs > Pour enrichir leur pratique de l'accompagnement (formation socle commune) > Pour acquérir de nouvelles connaissances nécessaires pour répondre aux besoins des bénéficiaires. • Favoriser les échanges de pratiques en interne mais également avec des accompagnateurs externes (ex au sein du Réseau GUID'ASSO pour l'accompagnement Vie Asso et conseil RH; Réseau du numérique pour le conseiller informatique ; Réseau DLA pour le chargé de mission DLA...) • Organiser la veille : permettre aux accompagnateurs d'accéder à l'info pour se nourrir régulièrement (abonnements.....). Besoin identifié : abonnements pour avoir une info sur les conventions collectives (service paie).	En continu
Évaluer en permanence les carences rencontrées et les solutions à mettre en œuvre pour les compenser.	En continu
Définir les process d'accompagnement (du primo accueil à l'accompagnement sur mesure : ex accompagnement in situ) : primo accueil/ Conseil/ Suivi, compagnonnage (à long terme= 3 ans). • Cadrer les process d'accompagnement pour répondre aux besoins des associations (ex de l'accompagnement in situ ou accompagnements collectifs à développer, comme pour la prise en main d'outil, logiciel....), tout en veillant à limiter l'aspect très chronophage du conseil (travailler les postures d'accompagnement à avoir).	En continu dès 2026

EN ÉVALUANT ET VALORISANT L'ACCOMPAGNEMENT

ACTIONS	Timing / Moyens
Évaluer les conseils de manière qualitative : • Identifier les objectifs : quelle exploitation de ces informations faire/ Combien de temps pour le faire / et qui peut le faire ? • En fonction, redéfinir des critères pertinents • Évaluation applicable à l'ensemble du conseil • Se doter d'un outil partagé qui permette une évaluation fine (ex : outil qui nous permette de renvoyer un mail automatique après un conseil) • Outil à utiliser permettant une automatisation de l'envoi d'un questionnaire de satisfaction (à définir)	En continu
Pérenniser l'évaluation quantitative en place. • Veiller à ce que tous les accompagnateurs la réalisent • Critères d'évaluation : Nombre d'associations / Origine des demandes /T hématiques/ Temps	Dès 2026
Évaluer la satisfaction et l'impact de l'accompagnement à terme (questionnaire à 3 ou 6 mois voire plus suivant la durée de l'accompagnement).	2027
Évaluer le suivi dans le temps des structures pour donner à voir l'impact de notre travail et pour progresser : objectif souhaitable mais il est essentiel de faire une étude de faisabilité de la mise en œuvre et de l'exploitation qui en sera faite. Objectif évaluation : valorisation de l'offre et renforcement de la qualité du process d'accompagnement.	2028

L'ACCOMPAGNEMENT : RENFORCER NOTRE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

EN PROPOSANT DE LA FORMATION POUR LES BÉNÉVOLES ET SALARIÉS

ACTIONS	Timing / Moyens
Former, transmettre des ressources et des connaissances sur des thèmes généralistes et experts pouvant aider les personnes dans leur mission de dirigeants, bénévoles et/ou salariés associatifs. Thématiques proposées : • Formations portant sur la loi 1901/ les missions des Bénévoles dirigeants/la responsabilité/la gouvernance associative/ La comptabilité d'une association/ la prise de parole en public.... • Formations sur la sécurité : PSC... • Formations numériques • Formations portant sur les obligations employeurs	En continu
Étoffer le programme annuel des formations pour les bénévoles et salariés (contenu à travailler) • Proposer de nouveaux thèmes trop peu abordés actuellement Thèmes en droit social à proposer/Développement de bonnes pratiques écologiques dans les associations/Ateliers d'échanges de pratiques à promouvoir /Formation pour promouvoir l'égalité des hommes et des femmes dans les associations/Formation au numérique : IA/ Comment communiquer via les plateformes dédiées/ Fin de Windows 10/ Sécurité / Stockage et partage de fichiers Construire un programme de formations dédiées aux salariés	Dès 2026
Optimiser notre communication sur notre offre : • un programme de formation des bénévoles à remettre en début d'année lors des AG et aux forums des associations • Des outils d'inscription plus performants. • un programme de formation pour les salariés. Proposer des tarifications pérennes.	Dès 2026
Valoriser certaines de nos spécificités : les formations sur mesure sur site à l'EA29 ou en intra dans les associations, à développer en veillant à équilibrer la programmation inter-association et les formations plus personnalisées. Ces formations présentent l'avantage de former un CA dans son intégralité. Toutes les parties prenantes de l'association bénéficient des mêmes informations Conserver le Certificat de Formation à la Gestion Associative avec des modules réalisés en immersion pour favoriser les échanges d'expériences (nouvelle formule). Rechercher des sources de co-financements pour certains projets.	En continu
Adapter les plannings de formation en fonction de la disponibilité des bénévoles et salariés. Prévoir des formations moins longues dans le temps : Scinder un programme en modules complémentaires. Promouvoir des formations en lignes (types formations gratuites proposées par la plateforme EVA) pour permettre à chacun de se former de chez lui.	2026 et en continu.

EN PROPOSANT UN ACCOMPAGNEMENT RÉPONDANT AUX ENJEUX DU TISSU ASSOCIATIF

ACTIONS	Timing / Moyens
Veiller à adapter aux besoins des porteurs de projets, bénévoles et ou salariés les thématiques d'accompagnement CF besoins identifiés par l'observatoire de la vie associative locale. • Numérique : IA, Accompagnement Fin Windows 10, gestion boîtes mails, sécurité, communication via les plateformes.... • RH : Renforcer l'accueil pour les accompagnements en social (équipe conseil trop restreinte) et ensuite réfléchir à l'extension des thématiques à prendre en compte • Vie associative : Médiation/Leadership/ Fiscal en plus des autres types d'accompagnement • DLA : Faire connaître l'AEI (accompagnement en Compta et RH) Communication à adapter.	En continu
En gardant une forte expertise : • Via le DLA : enjeu des re conventionnements futurs : attention à la concurrence • Via l'expertise des conseillers RH, gestionnaires, conseillers numériques et conseiller vie associative	2026
Veiller à une intervention rapide des conseillers et si nécessaire à la réorientation des publics : assurer que la personne conseillée parte avec une réponse ou si on ne sait pas répondre, qu'elle soit correctement réorientée. • Identifier les missions des autres services d'accompagnement (Réseau GUID'ASSO...) • Identifier les ressources mobilisables pour les conseillers. • Identifier le plan d'accompagnements proposé à l'association	2026
Organiser des permanences avec les juristes engagés et certains réseaux sectoriels : • Pour qu'ils conseillent sur des thématiques que nous ne maîtrisons pas. • Proposer des permanences pour les employeurs avec les syndicats employeurs/OPCO	En continu
Communiquer sur la couverture territoriale réelle du service d'accompagnement • Qualifier précisément l'offre d'accompagnement proposée sur l'ensemble du territoire • Repenser l'étendue géographique de l'intervention au vu des moyens internes à disposition • Devons-nous changer de nom pour avoir une identité plus forte et une image plus claire ?	2027

L'ACCOMPAGNEMENT : RENFORCER NOTRE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT (SUITE)

EN CLARIFIANT L'OFFRE

ACTIONS	Timing / Moyens
Qualifier précisément l'offre d'accompagnement proposée à l'EA : du primo accueil aux conseils et suivis assurés dans la durée • Clarifier l'apport d'expertise en interne • Identifier clairement l'accompagnement réalisé par les gestionnaires de paie • Clarifier l'étendue du conseil RH au vu des moyens limités dédiés à la fonction.	En continu
Communiquer clairement sur le conseil : • Homogénéiser la présentation de l'offre d'accompagnement quelle que soit la discipline • Mettre à jour régulièrement le site internet • Identifier rapidement les nouveaux accompagnements proposés.	En continu

L'ACCOMPAGNEMENT : ENTRETENIR LES COOPÉRATIONS AVEC LES RÉSEAUX

EN DYNAMISANT LES ÉCHANGES ET LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

ACTIONS	Timing / Moyens
Permettre aux accompagnateurs d'identifier facilement les acteurs de l'accompagnement et leurs missions	2027
Recréer une coopération active avec le groupement employeur (GEAI29) : • Coopérer pour optimiser les réorientations du service conseil EA (notamment l'accompagnement employeur) • Coopérer sur des actions communes (formations....)	2026
Coopérer avec les acteurs du réseau GUID'ASSO : formations des conseillers, coanimation du dispositif de formation GUID'ACTION, échange de pratiques pour monter en compétences (entre autres).	En continu
Coopérer avec des services Vie Associative de collectivité : retrouver les liens avec Quimperlé Identifier les collectivités intéressées par de nouvelles coopérations : ex Douarnenez, Concarneau. Établir un lien avec QBO.	2026
Créer des journées conseils avec les réseaux sectoriels/ et autres acteurs généralistes/ et les juristes engagés.	2026 second semestre

– • AXE 3 : LA COOPÉRATION

EN MATIÈRE DE COOPÉRATION TROIS PROJETS MAJEURS :

- La coopération avec le CICODES autour de la Co-animation de leur centre Ressource.
- La coopération avec le GEAI 29 pour revaloriser l'emploi mutualisé en Cornouaille.
- La structuration des représentations et la valorisation du fait associatif.

La coopération touche les associations de tout le territoire, qu'elles soient adhérentes ou non à l'espace Associatif.

LA COOPÉRATION : FAVORISER L'ENTRAIDE

PROJETS STRUCTURANTS ET TOURNÉS VERS L'ENTRAIDE, LA MUTUALISATION, L'ÉCHANGE DE PRATIQUES

ACTIONS	Timing / Moyens
Maintenir le contrat groupe de mutuelle : en augmentant le nombre d'utilisateurs et en animant le groupe de suivi relancé en 2024. Maintenir une offre qualitative et accessible.	Dès 2026
Emploi mutualisé : coopérer avec le GEAI29 pour relancer les pratiques de mutualisations en Cornouaille.	Dès 2025
Coopérer avec le CICODES sur des actions de formation et l'animation du centre Ressource hébergé au sein de la Maison Pierre Waldeck Rousseau. Créer une synergie entre les associations du site pour enrichir l'animation du centre ressource du CICODES.	Dès 2026
Impulser des ateliers d'échanges de pratiques avec les grosses associations quimpéroises (utilisation du codéveloppement).	Dès 2026

LA COOPÉRATION : PARTICIPER À LA VIE COLLECTIVE DU QUARTIER ET DE LA CITÉ

ANIMER LA MAISON COLLECTIVEMENT

ACTIONS	Timing / Moyens
Relance du Conseil de Maison : limiter les réunions en définissant des objectifs clairs et atteignables.	2026
Rédaction d'une charte pour l'utilisation et l'animation de la maison commune.	Dès 2026
Organiser des temps conviviaux initiés par le « Conseil de Maison » .	En continu
Proposer au Conseil de Maison que les temps forts impulsés par celui-ci soient plus largement partagés avec les associations de Quimper ou du pays de Cornouaille. *Idées par année : à faire préciser au groupe* 2026 : pique-nique ouvert pour les associations et les élus locaux à la vie associative, proposition de stand de nourriture, grandes tablées pour déjeuner ; stand de vente pour les associations. 2027 : festival des associations quimpéroises (à préciser) 2028 : pique-nique atour du sport (à l'occasion des JO) 2029 : festival avec Associations cornouaillaises À Noël : Proposer des animations autour du sapin 2026 : création de l'arbre des solidarités / 2027 : un regard sur le monde / 2028 & 2029 : à préciser	À préciser

COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS DU QUARTIER ET LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE

ACTIONS	Timing / Moyens
Rencontres avec le quartier à organiser (mise en relation avec les Associations du quartier) pour créer une interconnaissance.	Dès 2026
Continuer notre coopération avec Kempermaculture pour entretenir l'aire gourmande et pour programmer de nouveaux ateliers (compost...). Relancer une coopération pour les journées de l'agriculture urbaine. Faire vivre un atelier jardinage autour de l'aire gourmande (demande d'habitants).	Dès 2026
En coopération avec les MJC / MPT de la ville, lancer une maison des associations des jeunes, véritable vivier de bénévoles porteurs de compétences et savoir-faire.	2026
Initier des mutualisations avec les MPT pour être toujours plus pertinent sur le territoire. Mutualisation de matériel pour dynamiser nos projets : ex mutualisation de radios	2026

LA COOPÉRATION :
ORGANISER COLLECTIVEMENT LES REPRÉSENTATIONS ET LA DÉFENSE DU FAIT ASSOCIATIF

ORGANISER COLLECTIVEMENT LES REPRÉSENTATIONS

ACTIONS	Timing / Moyens
Organiser nos représentations. Siéger au Mouvement Associatif, à la CRESS et à l'ADESS et au RNMA.	En continu
Coopérer avec les PAVA et associations pour échanger entre élus sur les questions d'actualité pour les associations. Identifier les bonnes pratiques pour parer la crise en cours et rompre l'isolement.	En continu
Organiser annuellement un temps de débat sur l'actualité associative avec le MAB (mouvement associatif Breton) : à destination de tous les dirigeants et acteurs associatifs du Pays de Cornouaille.	En continu

VALORISER LE FAIT ASSOCIATIF

ACTIONS	Timing / Moyens
Créer une observation du tissu associatif local, à l'échelle du bassin de vie, avec des zooms par pays et communautés de communes. Réaliser des questionnaires cibles sur les pratiques des associations (ex : questionnaire sur le recours au temps partiel). Créer une communication pour outiller les élus : alimenter la connaissance sur les associations du territoire.	2028
Entre chaque observatoire, utiliser notre fichier pour faire des panoramas / travailler à une présentation graphique de base très simple mais attractive (idée de quatre pages et info à laisser sur les sites de l'EA et des collectivités).	2027
Organiser un programme de débats portant sur le fait associatif et la fragilité de son autonomie (objectif : nourrir les acteurs, les informer des effets de certaines décisions politiques ou mouvance politique...) Ex : Histoire des libertés associatives	Deuxième semestre 2026
Créer des évènements type « Assises de la vie Associative » en coopération avec les associations mais aussi avec le Mouvement Associatif, les PAVA, les FD et les acteurs locaux (type France Bénévolat) Pour l'Édition 2029 penser au partenariat à construire avec la collectivité sur l'événement : travailler plus activement encore sur la co-construction, les chartes d'engagements réciproques.	2026/2027 ou 2028
Organiser des reportages dans les Associations (vidéo / collecte de témoignages) à mettre en lien avec les trophées de France Bénévolat Quimper et du Crédit Agricole (ou autre par exemple).	Dès 2026 puis en continu
Lancement des débats citoyens Objectif : mettre en lumière le rôle que jouent les associations dans l'animation du débat démocratique. Programmation collective pour l'année. Travailler sur la qualité des débats et des réflexions. Ces conférences devront permettre de mettre en exergue certaines thématiques/problématiques traitées au sein d'associations locales. Les présentations peuvent être assurées par des intervenants qu'elles pourront faire venir. Une fois la présentation faite, un échange avec le public sera à proposer. Une association avec la liberté de l'Esprit et ou l'UTL peut être imaginée. Co-construire ce programme avec les associations un an avant le lancement de l'action.	2027

IMPULSER OU SOUTENIR DES COOPÉRATIONS

ACTIONS	Timing / Moyens
Co-porter ou soutenir tout projet collectif innovant : le rôle de l'EA se limitant à l'accompagnement de la coopération.	En continu
Entretenir un dialogue régulier avec les collectivités et promouvoir la co-construction des politiques publiques en vue d'innovations sociales, sources d'attractivité pour nos territoires. Instituer une instance de dialogue permanent (ex conseil local de la Vie associative). Charte d'engagements réciproques : à travailler en coopération avec le RNMA et/ou le MAB.	Dès 2026
Créer des synergies entre associations intervenant sur des champs communs : Soit co-porter le projet qui naîtra ; soit les accompagner dans leur aventure commune.	Dès 2026

– • AXE TRANSVERSE : L'ÉCOLOGIE

C'EST UN ENJEU IMPORTANT POUR L'ESPACE ASSOCIATIF. AINSI, DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, NOUS ŒUVRONS À L'AMÉLIORATION DE NOS PRATIQUES DE CONSOMMATION POUR LES RENDRE PLUS DURABLES.

L'ÉCOLOGIE : ÉCONOMIE DE RESSOURCES

GESTION DE L'EAU ET DES DÉCHETS

ACTIONS	Timing / Moyens
Systématiser le tri collectif et le rendre visible dans les espaces (cf. point d'attention sur le tri des mégots).	En continu
Mise à disposition de gobelets réutilisables pour les associations (à minima au sein de la future maison) : recyclable ou lavable sur place.	
Limiter l'utilisation des plastiques et notamment des vaisselles jetables plastifiées (Type gobelets). Évaluer les actions menées en ce sens.	
Récupération des eaux de pluie dans le bâtiment dès 2026.	
Recyclage des consommables d'imprimerie (toners et pièces).	

GESTION DES ÉNERGIES

ACTIONS	Timing / Moyens
Groupe de travail à créer avec la ville pour l'installation future de panneaux photovoltaïques.	2026 : Suivi Direction et GT Ecologie
Réduire la consommation d'énergie y compris informatique.	
Sensibiliser les utilisateurs du site aux bons gestes pour l'écologie (en matière de consommation électrique).	
Installation de blocs-prises (pour éviter les veilles).	

MUTUALISATION ET COOPÉRATION

ACTIONS	Timing / Moyens
Développer la formation au développement de pratiques durables dans les associations.	Dès 2026
Favoriser le covoiturage.	Suivi des déplacements par GT et Direction.
Créer un évènement sur l'Ecologie porté en coopération par plusieurs associations locales agissant dans le secteur de l'environnement. Projet à amorcer avec les associations utilisatrice du tiers lieu Pierre waldeck Rousseau. Cet évènement serait à programmer chaque année sur le mois de l'ESS.	

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ACTIONS	Timing / Moyens
Développer les achats de matériels de seconde main.	En continu
Recycler les matériels informatiques.	
Réemploi de mobilier et de vaisselle	


40
ANS



L'Espace associatif quimper cornouaille

L'ASSOCIATION DES ASSOCIATIONS